

# En quoi la finance islamique peut-elle être au service des tpe et pme ?



By Islamic Development Bank [CC BY 3.0], via Wikimedia Commons

## [Notre réponse du 08/12/2016](#)

La finance islamique s'appuie sur les « 3P » : Partages des Profits et des Pertes. Elle est, en outre, basée sur les deux principes suivants : l'interdiction de l'intérêt et la responsabilité sociale de l'investissement car elle lie plus étroitement la rentabilité financière d'un investissement <http://www.ifso-asso.com/documents/nt> avec les résultats du projet concret associé.

D'autre part, une banque islamique s'interdit les transactions faisant recours à l'intérêt, à la spéculation ou au hasard. Bien au contraire, elle s'adosse à des actifs réels.

D'après le site [blogs.worldbank](http://blogs.worldbank) : « La mobilisation de financements hors des circuits bancaires, basés sur des actifs et des participations au capital (marchés du capital-investissement, du capital-risque et des capitaux), offre des produits financiers innovants qui permettent de remédier à l'insuffisance des crédits des banques aux PME. »

<http://blogs.worldbank.org/voices/fr/le-levier-de-la-finance-islamique-pour-la-croissance-et-la-prosperite-des-pme>).

– Les avantages offerts par les financements islamiques aux TPE et PME :

- l'adossement aux actifs réels.
- Le caractère social des banques islamiques : le concept de participation, les relations proches ... etc.
- L'absence de taux d'intérêt. La banque islamique offre plutôt un partage des profits et des pertes. A savoir, ce partage ne concerne que les résultats après déduction des charges y compris la rémunération de l'exploitant).
- tenir en compte des éléments indépendants des actions et de la volonté de l'entrepreneur. Elles peuvent, par exemple, rallonger plus facilement les délais de remboursement d'un prêt.
- La clé de répartition est négociée entre toutes les parties et non pas imposée par la banque.
- Partage des risques, sauf si les pertes sont dues à des manques ou à la mauvaise foi de l'entrepreneur.
- Allègement des garanties au profit de la bonne réputation de l'entrepreneur, de l'impact social du projet ... etc.
- Elle n'est pas uniquement destinée aux chefs d'entreprise musulmans.

– Les inconvénients :

- Certains projets doivent obtenir l'approbation du comité de Shari'a (ou de spécialistes du droit musulman) pour bénéficier du financement des banques islamiques afin de décider de leur compatibilité avec la moralité. Cette opération peut augmenter le coût final d'un projet.
- Pour accorder son financement, la banque peut exiger des preuves d'une rentabilité prévisionnelle très élevée.
- Sans preuves solides de la réputation et de la maîtrise de son activité, le promoteur risque l'intrusion de la

banque dans ses affaires.

- Les produits financiers islamiques sont souvent plus coûteux que ceux des banques classiques, parfois même doublement taxés. Ceci est souvent dû aux administrations fiscales.

Sources : notes tirées de « Présentation des instruments de financement islamique susceptibles d'intéresser les PME <http://www.institut-numerique.org/chapitre-iii-les-points-forts-et-les-points-faibles-du-financement-islamique-51bb438ccd9af>)

voir aussi : <http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-caracteristiques-generaux-des-pmepmi-en-afrique-51bb438cc7961>)

Ressources bibliographiques :

Vous pourrez également consulter le catalogue collectif en ligne, Sudoc [www.sudoc.abes.fr/](http://www.sudoc.abes.fr/), qui offre la possibilité de localiser les documents recherchés :

– **Finance islamique : aspects légaux, économiques et pratiques** / Mahmoud El-Gamal ; traduction et adaptation de Jacqueline Haverals ; préface de Marc Deschamps. Bruxelles : De Boeck, 2010.

Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/148392199>

– **La finance islamique aurait-elle pu permettre d'éviter la crise ?** [Texte imprimé] / Beddy Ebnou ; Les **Cahiers de l'Islam**. Bruxelles : IESE ; Paris : Le Scribe L'Harmattan, [2013]. Collection : (Citoyenneté et pluralité). ISBN : .978-2-343-01244-5.

Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/172734487>

Ressources en ligne : articles et études à consulter gratuitement

– [La finance islamique, bibliographie préparée par la BIMA](#) (dernière mise à jour mars 2012)

- [Finances islamiques TPE plan](#)
- [La finance islamique : Réglementation et financement des PME dans l'espace UEMOA](#)
- [Le financement de la pme en finance islamique \(pdf\)](#)
- [Les Cahiers de la finance islamique](#), université de Strasbourg
- [Finance islamique, quelles opportunités pour les entreprises françaises](#) : vidéo, ministère français des finances

Sites de référence :

- [le site Finances islamiques](#)
- [CEDEF](#) (Centre de documentation économie-finances) :

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque de l'Institut du monde arabe

**Date de création:** 03/01/2017 07:43      **Mis à jour:** 03/01/2017  
14:01